

LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME « ITEKA »

Agréée par l'Ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991



« Est membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH), est membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), a le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et a le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC. La Ligue Iteka est décentralisée en 17 fédérations et 32 sections».

Bulletin hebdomadaire « ITEKA N'IJAMBO » n°164 de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA ».

Semaine du 27 au 2 juin 2019



En mémoire de Madame Marie Claudette Kwizera, trésorière de la Ligue Iteka, portée disparue depuis le 10 décembre 2015. De décembre 2015 au 2 juin 2019, au moins 530 cas de disparitions forcées sont parvenus à la Ligue Iteka.

<i>SIGLES ET ABREVIATIONS</i>	3
<i>I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS, DES VIOLATIONS ET ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME</i>	5
<i>I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE</i>	5
<i>I.1.1.DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES</i>	5
<i>I.2. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE ET DES ADMINISTRATIFS</i>	5
<i>I.3.DES PERSONNES ARRETEES PAR DES IMBONERAKURE, DES POLICIERS, DES MILITAIRES, DES AGENTS DU SNR ET DES ADMINISTRATIFS</i>	6
<i>I.4. DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE</i>	8
<i>I.5. VIOLATION DES DROITS ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS</i>	8
<i>II. FAITS SECURITAIRES</i>	8
<i>III. CONCLUSION</i>	10

SIGLES ET ABREVIATIONS

ABP	: Agence Burundaise de Presse
CDS	: Centre de Santé
CMS	: Comité Mixte et de Sécurité
CNDD-FDD	: Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défense de la Démocratie
CNL	: Congrès National pour la Liberté
COOPEC	: Coopérative d'Epargne et de Crédit
ECOFO	: Ecole Fondamentale
MSF	: Médecins Sans Frontières
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
ONGE	: Organisation Non Gouvernementale Etrangère
RANAC	: Rassemblement National pour le Changement
SNR	: Service National de Renseignement
UPD	: Union pour la Paix et le Développement

0. INTRODUCTION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations, des atteintes et des violations des droits de l'homme ont été enregistrées comme suit : au moins 7 personnes tuées dont 3 cadavres retrouvés, 5 torturées et 50 arrêtées arbitrairement.

Parmi les victimes identifiées, figurent 1 élève mineure tuée et 2 élèves mineurs arrêtés.

Des Imbonerakure affiliés au parti CNDD-FDD, des policiers, des militaires, des agents du SNR et des administratifs sont pointés du doigt comme étant des présumés auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas de tueries, de tortures et d'arrestations arbitraires dont sont victimes des opposants et prétendus opposants du régime du Président Pierre Nkurunziza, en particulier les membres du parti CNL, du parti RANAC et d'UPD Zigamibanga.

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS, DES VIOLATIONS ET ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME

I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE

I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES

Quatre personnes tuées en commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie

En date du 29 mai 2019, vers 2 heures, au quartier Kanga, zone urbaine de Kinama, commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie, Eric Nkurunziza, Fabien Nzitonda, tous les deux Imbonerakure du CMS et un prénommé Eric ont été tués par des hommes non identifiés armés de fusils. Selon des sources sur place, ces derniers ont tué aussi un de leur compagnon et ont volé une somme de 115 000 fbu dans une boutique appartenant à Vincent Rivuzimana, patron du prénommé Eric. Selon les mêmes sources, un prénommé Claver a été blessé et évacué à l'hôpital MSF à Kigobe.

Un corps sans vie retrouvé en commune Busoni, province Kirundo

En date du 29 mai 2019, vers 8 heures du matin, au bord du lac Rweru, sur la colline Nyagisozi, commune Busoni, province Kirundo, un corps sans vie d'un homme non identifié a été retrouvé. Selon des sources sur place, en date du 30 mai 2019, vers 20 heures, ce corps sans vie a été enterré par la population sur l'ordre de l'administrateur communal, Albert Hatungimana, sans faire des enquêtes. Selon les mêmes sources, en date du 29 mai 2019, vers 23 heures, le pick up du responsable du SNR à Kirundo sillonnait tout près du lac Rweru. A cet endroit, des corps sans vie non identifiés y sont souvent retrouvés. A titre d'exemple, cinq corps sans vie non identifiés flottant sur ce même lac y ont été retrouvés en date du 22 février 2019 et enterrés pendant la nuit dans un endroit jusqu'ici inconnu.

Un corps sans vie retrouvé en commune et province Makamba

En date du 2 juin 2019, au centre de la commune et province Makamba, un corps sans vie d'un prénommé Fabien, veilleur de la COOPEC Makamba, antenne du marché, a été retrouvé devant la porte de cette COOPEC après être égorgé par des gens non identifiés. Selon des sources sur place, ces présumés auteurs ont volé une somme de 500 mille fbu dans une boutique d'un commerçant prénommé Denis.

I.2. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE ET DES ADMINISTRATIFS

Un membre du parti CNL torturé en commune Murwi, province Cibitoke

En date du 28 mai 2019, sur la colline Ngoma, commune Murwi, province Cibitoke, Michel Bukuru, âgé de 25 ans, conducteur de taxi moto et membre du parti CNL, a été tabassé par un Imbonerakure surnommé Kabandi. Selon des sources sur place, il l'accusait de ne pas adhérer au parti CNDD-FDD.

Un membre du parti CNDD-FDD torturé en commune Bugenyuzi, province Karuzi

En date du 27 mai 2019, vers 20 heures, sur la colline Gashanga, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, le nommé Nzogera, âgé de 40 ans, membre du parti CNDD-FDD, a été tabassé puis piétiné par des Imbonerakure dirigés par Juvénal Banyankirubusa, chef de cette colline. Selon des sources sur place,

il était accusé d'avoir battu sa femme dans un cabaret. Selon les mêmes sources, la victime a été blessée au front, aux bras et aux jambes. Elle a été évacuée par ses voisins qui l'ont conduite au CDS Kiranda pour les soins médicaux.

Une personne torturée en commune Rango, province Kayanza

En date du 1^{er} juin 2019, sur la colline Karama, commune Rango, province Kayanza, Léonard Harimenshi, membre du parti CNL et résidant de cette colline, a été tabassé et blessé à son domicile par Georges Ngeze, un Imbonerakure. Selon des sources sur place, il était accusé d'avoir abandonné le parti CNDD-FDD pour adhérer au parti CNL. Selon les mêmes sources, Léonard est allé se faire soigner au CDS se trouvant en zone Gaheta et il a raconté ce qui lui est arrivé au chef de cette zone, Jean Ndikumana qui lui a rétorqué que cet Imbonerakure Ngeze aurait mieux fait s'il l'avait tué car les récalcitrants doivent être sévèrement punis.

Un membre du parti CNL torturé en commune Nyamurenza, province Ngozi

En date du 28 mai 2019, sur la colline Kigina, commune Nyamurenza, province Ngozi, Salvator Nizeyimana, natif de la même colline et membre du parti CNL, a été battu par Dieudonné Niyonzima, l'administrateur de la commune Nyamurenza accompagné par des jeunes Imbonerakure. Selon des sources sur place, la victime a été conduite au cachot de police de la commune Nyamurenza.

Un membre du parti CNL torturé en commune et province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 mai 2019 indique qu'en date du 26 mai 2019, sur la colline Gatwe, zone Kizuka, commune et province Rumonge, Jean Claude Ndayishimiye, membre du parti CNL, a été tabassé par Gilbert Hakizimana, titulaire du CDS Kizuka et responsable des Imbonerakure accompagné par des jeunes Imbonerakure. Selon des sources sur place, la victime venait de l'ouverture officielle du bureau de la permanence du parti CNL en province Rumonge. Selon les mêmes sources, cette victime a été évacuée vers l'hôpital de Rumonge.

1.3.DES PERSONNES ARRETEES PAR DES IMBONERAKURE, DES POLICIERS, DES MILITAIRES, DES AGENTS DU SNR ET DES ADMINISTRATIFS

Deux personnes arrêtées en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 31 mai 2019, sur la colline Gahahe, zone Rubirizi, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Vincent Ndayavurwa et Pierre Harimenshi, résidant sur cette colline et originaires de la commune Bwambarangwe, province Kirundo, ont été arrêtés par Joe Dassin Nduwimana, responsable du SNR en commune Mutimbuzi accompagné par Jean Claude Havyarimana, démobilisé, agent du SNR et natif de la zone Rubirizi. Selon des sources sur place, accusés d'être des membres du parti CNL, ils ont été embarqués dans un véhicule de type TI à vitres teintées vers Bujumbura Mairie, au cachot du SNR, tout près de la cathédrale Regina Mundi. Selon les mêmes sources, ce véhicule à bord duquel ils ont été transportés appartenait audit responsable du SNR.

Quarante personnes arrêtées en commune et province Cankuzo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 mai 2019 indique que depuis le 21 mai 2019, 40 personnes de la colline Karago, zone Minyare, commune et province Cankuzo, ont été arrêtées et détenues au cachot du commissariat de police à Cankuzo. Selon des sources sur place, ces personnes ont

été accusées de déraciner 364 plants d'eucalyptus dans le champ de tir militaire de Mutukura et ont été qualifiées d'ennemis du pays comme ceux de 2015 par le commandant du camp militaire de Mutukura, Lieutenant-Colonel Léon, connu sous le surnom de colonel West.

Deux élèves arrêtés en commune Mutaho, province Gitega

En date du 29 mai 2019, au Lycée Saint Vincent de Paul de Rwisabe, commune Mutaho, province Gitega, Venuste Akimana et Elvin Dushime, tous élèves de la 7^{ème} année et âgés de 15 ans, ont été arrêtés par des policiers. Selon des sources sur place, ils ont été appréhendés à l'école et accusés de gribouillage de la photo du président Pierre Nkurunziza. Selon les mêmes sources, ils ont été conduits au cachot de police de la commune Mutaho et ils ont été relâchés en date du 30 mai 2019.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Nyabikere, province Karuzi

En date du 27 mai 2019, vers 11 heures, sur la colline Nyenzi, zone Gatonde, commune Nyabikere, province Karuzi, le prénommé Michel, âgé de 47 ans, enseignant et membre du parti CNL, a été arrêté et conduit au cachot de la commune par des policiers commandés par Emmanuel Nkurunziza, représentant communal des Imbonerakure. Selon des sources sur place, il était accusé d'avoir injurié Emmanuel, représentant communal et d'avoir outragé au chef de l'Etat.

Une personne arrêtée en commune Rutegama, province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 mai 2019 indique qu'en date du 19 mai 2019, sur la colline et zone Mushikamo, commune Rutegama, province Muramvya, vers 20 heures, Eric, veilleur à l'ECOFO Gashingwa et membre du parti UPD Zigamibanga, a été arrêté par des Imbonerakure dont un surnommé Toto. Selon des sources sur place, il a été conduit au cachot de police de la commune Rutegama. Selon les mêmes sources, il était en train de boire de la bière et après le départ du propriétaire du cabaret, ces Imbonerakure ont surgi dans le bar et l'ont arrêté. Il a été relaxé le 23 mai 2019 sans motif à sa charge.

Deux personnes arrêtées en commune Kayokwe, province Mwaro

En date du 30 mai 2019, sur la colline Maramvya, commune Kayokwe, province Mwaro, Emmanuel Nizigiyimana, âgé de 20 ans et Fabrice Mutwa, âgé de 23 ans, ont été arrêtés par des Imbonerakure venus des collines Ngara et Ruramba sur l'ordre de l'administrateur communal, François Nkundwa et les ont conduits au cachot communal de police à Kayokwe. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de chercher du bois de chauffage dans un boisement de l'Etat. Selon les mêmes sources, cette autorité communale leur a fait payer une somme de 50 000 fbu sans quittance afin de les relaxer.

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune et province Rumonge

En date du 27 mai 2019, sur la colline Gatwe, zone Kizuka, commune et province Rumonge, Adrien Nkezimana et Israël Hatungimana, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés par des policiers et conduits au cachot de la police, au chef-lieu de la province Rumonge. Selon des sources sur place, ils ont été interpellés lorsqu'ils se rendaient à la recherche de Gilbert Hakizimana, titulaire du CDS Kizuka et membre du parti CNDD-FDD. Selon les mêmes sources, en date du 26 mai 2019, ce dernier accompagné par des Imbonerakure avait tabassé Jean Claude Ndayishimiye, membre du parti CNL, quand il venait de l'ouverture officielle de la permanence du parti CNL en province Rumonge.

I.4. DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE

Une élève tuée après être violée en commune et province Ngozi

En date du 28 juin 2019, dans l'après-midi, près d'une station de lavage de la colline Mirango, zone Mivo, commune et province Ngozi, le corps sans vie d'Ange Gretta Irutavyose, âgée de 17 ans, élève en 2^{ème} année post-fondamentale au Lycée communal Karambi, a été retrouvé. Selon des sources sur place, la victime avait des traces d'étranglement et de viol. Selon les mêmes sources, elle a été violée puis tuée le soir de la veille lorsqu'elle rentrait sur la colline Gasebeyi de la même zone où elle habitait. Elle s'était rendue chez l'une des camarades de classe pour lui expliquer le cours de Mathématiques. Les mêmes sources ajoutent que des Imbonerakure patrouillant tous les soirs dans cette localité sont soupçonnés d'être des présumés auteurs de cette barbarie.

I.5. VIOLATION DES DROITS ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS

Une maison du membre du parti CNL détruite en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 31 mai 2019, sur la sous-colline Buhomba, colline Maramvya 15^{ème} transversale, zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Siméon Butoyi, Administrateur de la commune Mutimbuzi, accompagné par le prénommé Innocent, membre du conseil communal de Mutimbuzi, Lucien Bigirimana et le prénommé Fabien, tous membres du parti CNDD-FDD ont détruit une maison en construction de Joseph Sinzumunsi, membre du parti CNL. Selon des sources sur place, cet administrateur communal a demandé à Joseph Sinzumunsi comment il a pu trouver cette parcelle en tant qu'un membre du parti CNL. Selon les mêmes sources, Sinzumunsi était au départ un membre du parti CNDD-FDD avant d'adhérer au parti CNL.

II. FAITS SECURITAIRES

Des objets militaires retrouvés en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 30 mai 2019, sur la colline Gahahe, zone Rubirizi, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, quatre grenades, 5 chargeurs de type K.V, 110 cartouches de fusil de type karashnicov, une chaîne de 81 cartouches de fusil de type mitrailleuse ont été retrouvés tout près de la maison de Liberate Nahimana, âgée de 74 ans, membre du parti CNL. Selon des sources sur place, en date du 6 mai 2019, Elysée Nindorera, responsable du parti CNDD-FDD en commune Mutimbuzi avait organisé une réunion au bar Mutana et avait ordonné aux Imbonerakure de mettre des objets militaires tout près des maisons ou dans des champs des membres du parti CNL pour les traquer.

Des intimidations contre des ONG en province Cankuzo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 mai 2019 indique qu'à partir du 24 mai 2019, aucune ONG oeuvrant en province Cankuzo, n'est plus autorisée de mener des descentes de terrain dans les collines respectives de cette province. Selon des sources sur place, ces menaces ont été proférées par le conseiller principal du Gouverneur de Cankuzo, Pierre Claver Nakumuryango, lors d'une réunion tenue en date du 24 mai 2019, dans la salle d'AGORA Hôtel de Cankuzo à l'intention des administrateurs communaux, des représentants de différentes confessions religieuses, des ONGE et des organisations de la société civile, des syndicats, des chefs de services, du commandant du camp Mutukura et celui de la brigade, du responsable du SNR et du journaliste de l'ABP. Selon les mêmes sources, accusées de se

faufiler dans les milieux les plus reculés jusqu'aux collines frontalières avec la Tanzanie pour propager des enseignements "inacceptables" provoquant même le retour des rapatriés vers l'exil en Tanzanie, ces ONG vont se limiter au niveau communal et parler avec les populations en présence des envoyés communaux du parti CNDD-FDD.

Intimidations en commune Buraza, province Gitega

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 28 mai 2019 indique qu'en dates du 6 mai 2019 et du 14 mai 2019, respectivement sur les collines Bubaji et Gitaramuka, commune Buraza, province Gitega, Didace Rutozi, Administrateur communal, a menacé des membres des partis de l'opposition de les tuer s'ils n'adhèrent pas au parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, ces propos menaçants ont été prononcés lors d'une réunion tenue sur ces collines à l'intention de la population. En effet, sur la colline Bubaji, il a dit à la population que ceux qui n'adhèrent pas à son parti seront tués et jetés dans la rivière Mucunda ce qui l'a dit en kirundi « Abatagomba kwinjira muri CNDD-FDD tuzobazibiza Mucunda ». Selon les mêmes sources, sur la colline Gitaramuka, commune Buraza, province Gitega, Didace Rutozi, cette autorité communale, a dit à la population de cette colline que ceux qui ne veulent pas adhérer au parti CNDD-FDD ne pourront pas bénéficier de service administratif au niveau de la commune. Il y a 200 Imbonerakure auxquels j'ai donné l'ordre de brûler le drapeau du parti RANAC et de son représentant si celui-ci ose hisser ce drapeau sur cette colline, ce qui l'a dit en kirundi « Abatagomba kwishikana muri CNDD-FDD ntibaze bagire ico babaza kw'i komine, Nshize Imbonerakure 200 kuri uyo musozi niyo uwuserukira RANAC muri komine Buraza yaza gushinga i darapo muzorishingure muriturirane nawe ».

Menace de mort aux membres du parti CNL en commune et province Muyinga

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 mai 2019 indique qu'en date du 24 mai 2019, vers 14 heures, sur la colline Kwibuye, zone, commune et province Muyinga, Léonce Rwaswa, Kwizera et Ndikumana, tous membres du parti CNL ont été publiquement menacés de mort par Ibrahim Hitimana et Clovis Ngurinzira, respectivement secrétaire collinaire et secrétaire communal du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, c'était au cours des cérémonies de la fête des collines où ces membres du parti CNL ont été menacés d'être tués s'ils osent encore organiser une réunion du parti CNL. Ngurinzira leur a ajouté qu'il n'existera aucun autre parti politique que le CNDD-FDD sur la colline Kwibuye.

Intolérance politique en commune Buganda, province Cibitoke

En date du 30 mai 2019, au chef –lieu de la commune Buganda, province Cibitoke, des insignes du parti CNL ont été effacés sur le mur de la permanence dudit parti par des Imbonerakure conduits par Liethman Mugiriye, responsable communal des jeunes Imbonerakure à Buganda et ces derniers ont même emporté le drapeau dudit parti. Selon des sources sur place, ce responsable communal des Imbonerakure s'est justifié en disant qu'il ne peut pas accepter que d'autres partis viennent travailler dans cette commune. Selon les mêmes sources, l'administrateur de ladite commune, Emmanuel Bigirimana a indiqué qu'il va s'entretenir avec les responsables de ces deux partis pour apaiser la situation.

III. CONCLUSION

Des allégations de violations, des atteintes et des violations des droits de l'homme consécutives à la dégradation du contexte politique depuis le début de la contestation du troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza continuent d'être enregistrées dans les différents coins du pays.

Des cas de tueries, de tortures, d'arrestations arbitraires et illégales ciblés à l'endroit des opposants et prétendus opposants du pouvoir du parti CNDD-FDD sont rapportés.

Des cas d'intimidation à l'endroit des partis de l'opposition et d'intolérance politique ont été signalés au cours de cette période.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes qui est attribuée aux proches du parti CNDD-FDD. Des membres de ce parti impliqués dans différents crimes jouissent de l'impunité avec une complicité affichée des pouvoirs publics.